

FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

août 2017

Données pour le mois d'août 2017 :

► En août 2017, on dénombre 6 555 évènements, 6 527 naissances et 28 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.

► En août 2017, on dénombre 10 902 nouveaux prestataires ce qui représente une diminution de 252 prestataires (▼2,3%) par rapport à l'année précédente¹.

	août 2016	août 2017	Variation annuelle ¹	
			N	%
Régime de base	8 966	8 816	(150)	▼ -1,7%
Régime particulier	2 188	2 086	(102)	▼ -4,7%
Total	11 154	10 902	(252)	▼ -2,3%

► En août 2017, les 10 902 nouveaux prestataires admis, se répartissent comme suit :

- 5 847 (53,6%) femmes
- 5 055 (46,4%) hommes

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2017 :

► Du 1^{er} janvier au 31 août 2017, l'ISQ estime à 55 450 le nombre de naissances au Québec, 48 415 de ces évènements (87,3%)² ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.

► Du 1^{er} janvier au 31 août 2017, on compte 48 664 évènements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 48 415 (99,5%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2016 et 2017 pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 août			
	2016	2017	Évènements	
			N	%
Naissances	50 299	48 415	(1 884)	▼ -3,7%
Adoption	264	249	(15)	▼ -5,7%
Total	50 563	48 664	(1 899)	▼ -3,8%

► Du 1^{er} janvier au 31 août 2017, on compte 85 628 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 66 532 (77,7%) ont opté pour le régime de base, alors que 19 096 (22,3%) ont opté pour le régime particulier.

► Ces 85 628 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1^{er} janvier au 31 août 2017 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	280	135	415	0,5%
20 - 24 ans	4 525	1 891	6 416	7,5%
25 - 29 ans	18 365	5 453	23 818	27,8%
30 - 34 ans	23 990	5 871	29 861	34,9%
35 - 39 ans	14 144	3 760	17 904	20,9%
40 - 44 ans	4 046	1 354	5 400	6,3%
45 ans et +	1 182	632	1 814	2,1%
Total	66 532	19 096	85 628	100,0%

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2017 (suite) :

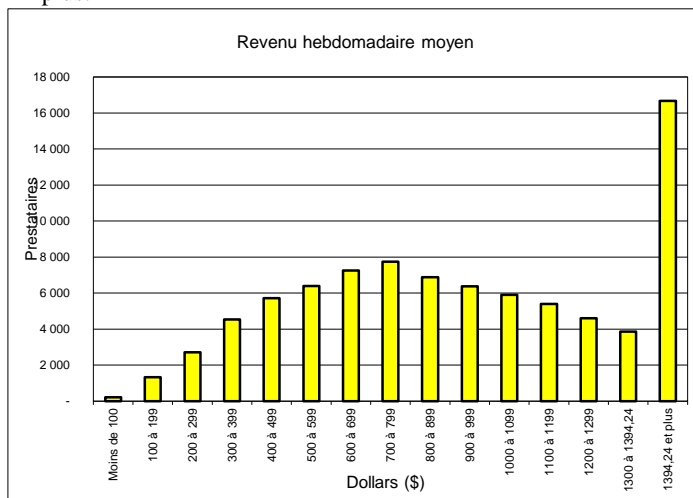
► Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :

- Montréal, avec 20 130 prestataires (23,5%);
- Montérégie, avec 16 111 prestataires (18,8%);
- Capitale-Nationale, avec 8 303 prestataires (9,7%);

► Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,2 % des nouveaux prestataires de 2017 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2016	%	2017	%
Salariés	83 742	94,6%	81 171	94,8%
Autonomes	2 924	3,3%	2 716	3,2%
Mixtes	1 854	2,1%	1 741	2,0%
Total	88 520	100,0%	85 628	100,0%

► Du 1^{er} janvier au 31 août 2017, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 71 113 prestataires (83,0%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



► Du 1^{er} janvier au 31 août 2017, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
Maternité	523,08
Paternité	640,62
Parentale	495,55
Adoption	622,28

► Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1^{er} janvier au 31 août 2017, 4 181 (4,9%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 38,18 \$.

► Du 1^{er} janvier au 31 août 2017, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 165 963 prestataires.

De ce nombre 131 371 (79,2%) sont sous le régime de base et 34 592 (20,8%) sous le régime particulier.

1 La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

2 Les naissances multiples comptent pour un seul évènement au Régime québécois d'assurance parentale.